

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 Janvier 2024

### Signature d'une convention de partenariat entre le Syane et les services de l'Etat

Ce mercredi 10 janvier 2024, Monsieur Yves Le Breton, Préfet de la Haute-Savoie et Joël Baud-Grasset, Président du Syane, ont signé une convention de partenariat et une feuille de route commune en faveur des transitions énergétique et numérique sur le Département de la Haute-Savoie.

« Cette convention est une feuille de route ambitieuse sur laquelle le Syane et l'État vont œuvrer en synergie. Cette signature montre que le Syane est l'institution de référence car il est à la bonne échelle et est doté d'une ingénierie sans équivalent dans les collectivités locales en Haute-Savoie pour répondre aux défis des transitions énergétique et numérique. »

Joël Baud-Grasset, Président du Syane

« Face aux enjeux de la transition écologique, la mobilisation collective est essentielle et nécessaire. Le partenariat renforcé avec le Syane y contribue directement en renforçant nos synergies au bénéfice des projets et des collectivités de la Haute-Savoie. C'est en conjuguant nos forces que nous relèverons ce défi majeur. C'est le temps de l'action ! »

Yves Le Breton, Préfet de Haute-Savoie

### Un partenariat pour une réponse renforcée aux enjeux transition énergétique et numérique

L'État et le Syane sont tous deux engagés dans des actions de premier plan en faveur des transitions énergétique et numérique. Constatant l'importance des enjeux dans ces domaines, et la complémentarité de leurs actions, ils souhaitent renforcer leur partenariat et coordonner leurs actions dans ces divers domaines à travers cette convention.



## Des leviers d'action communs identifiés sur le département

Ce partenariat entre l'Etat et le Syane sur la transition énergétique et numérique cible plus particulièrement certaines thématiques :

- Le **développement des énergies renouvelables** (électriques, thermiques, biogaz)
- La **planification énergétique** (partage et consolidation du contenu des documents de planification)
- La **maîtrise de la demande en énergie** (conseil en énergie, rénovation, sobriété) et l'amélioration des réseaux d'éclairage public.
- L'évolution des usages et notamment la **mobilité décarbonée** (mobilité électrique)
- Les **réseaux d'énergie** pour faciliter la transition (orientation des investissements, flexibilité, équilibre des systèmes -délestage, interactions entre les réseaux-, résilience des réseaux)
- Les **enjeux environnementaux** liés aux enjeux de transition énergétique (corridors noirs, impacts sur la biodiversité, impacts sur l'eau, la qualité de l'air, la ressource en bois)
- La **question du financement** et des différents modèles économiques, en phase avec l'évolution de la société et des métiers (autoconsommation par exemple)
- Le **volet sociétal** : La précarité énergétique, l'acceptabilité des mesures de transition, la concertation, la sensibilisation, la souveraineté énergétique, l'adaptation aux changements climatiques.
- Les **réseaux de communications électroniques fixe et mobile**, les **schémas de résilience** associés, et leur intégration dans les procédures de **gestion de crise**.
- L'acquisition et le partage des **données géographiques mutualisées** (acquisitions et traitements spécifiques que le SYANE pourrait lancer pour atteindre les objectifs communs, expérimentation d'intelligence artificielle pour le moissonnage de ces données...)
- Les stratégies de facilitation et de mutualisation de l'usage des **réseaux de capteurs** en faveur de la transition environnementale, énergétique et des services publics.
- Les stratégies de ruissellement des bonnes pratiques de **lutte contre les attaques informatiques** vers les petites et moyennes collectivités

## Un partenariat qui contribue à la dynamique locale pour l'émergence de projets concrets

C'est à travers la mise en place d'une feuille de route annuelle, de réunions de coordination régulières et d'actions partagées que le Syane et les services de l'état entendent concrétiser leur partenariat. Il s'agit notamment de :

- contribuer à l'animation de la Transition Energétique et Numérique sur le territoire (ateliers co-animés, participation croisée dans leurs instances respectives, suivi de la mise en œuvre des lois et obligations liées à la Transition Energétique).



- communiquer de manière coordonnée via des supports ou événements,
- partager des informations et des données :
  - en lien avec la transition énergétique sur le territoire pour faciliter son suivi et la mise en œuvre de projets (avancement des projets, données sur les potentiels/gisements, freins, acteurs, suivi des usages, réalisation d'études)
  - en lien avec les réseaux numériques et réseaux de capteurs.
  - en lien avec les référentiels cartographiques très grande échelle et outils dont disposent les parties.

Pour 2024, une feuille de route déjà conséquente a été établie et permettra une réelle avancée collective.

## À propos du Syane

*Le Syane, acteur opérationnel de l'énergie et du numérique, agit depuis plus de 10 ans en faveur de la transition énergétique, à travers ses actions sur les réseaux et de nombreux services associés. Il apporte son expertise, initie des projets innovants et accompagne les collectivités du territoire de la conception à la réalisation et au suivi de leurs actions.*

*Doté de 7 compétences statutaires, le Syane est autorité organisatrice des services publics de distribution de l'électricité et du gaz. Il intervient également sur l'éclairage public et urbain, les réseaux de chaleur et de froid, la production et la distribution d'énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique, les bornes de recharge pour véhicules électriques, la mobilité propre et le déploiement de la fibre optique et de services numériques.*

---

## À propos des services de l'Etat

*L'Etat met en œuvre, dans le département, les politiques publiques concourant notamment à l'aménagement durable des territoires et à faciliter la déclinaison*





*opérationnelle des actions de planification écologiques, en lien étroit avec les collectivités locales et les différents porteurs de projets.*

*Plus particulièrement dans le domaine de la transition énergétique, la Direction Départementale des Territoires (DDT), pour le compte de l'Etat :*

- *participe à la mise en œuvre de la loi d'accélération de la production des énergies renouvelable en appuyant le référent préfectoral unique,*
- *accompagne la mise en œuvre des Plans Climat Air Energie Territoriaux et promeut l'ensemble des dispositifs contractuels ou incitatifs en faveur de la transition écologique,*
- *co-pilote le Comité départemental de transition énergétique (CDTE) avec la Région*
- *accompagne les porteurs de projet d'Energies Renouvelables et assure le secrétariat du pôle ENR, guichet unique à destination des porteurs de projets*
- *organise la Conférence départementale d'investissement des réseaux de distribution d'énergie (Loi NOME) et suit les aides à l'électrification rurale (CAS-FACE)*
- *accompagne les politiques de rénovation énergétique en lien avec les dispositifs de l'Agence National de l'Habitat*

*La mission de coordination interministérielle (MCI) agit pour le compte de l'État sur les volets numérique (déploiement du plan France très haut débit, actions en faveur de l'inclusion et de la transformation numérique des collectivités et service...) et téléphonie numérique.*

